

# VÉLOS EN LIBRE-SERVICE

## **Fonctionnement**

### **Où sont les vélos?**

- À l'entrée de la Résidence

### **Où se fait l'emprunt du vélo?**

- À l'accueil des résidences.

### **Combien cela coûte-t-il?**

- Gratuit pour les élèves du Cégep de Rivière-du-Loup
- Gratuit pour le personnel du Cégep de Rivière-du-Loup

### **Est-ce qu'il y a un dépôt?**

- **Oui**, toute personne qui emprunte un vélo doit fournir un dépôt de 20 \$ et une carte d'identité (carte étudiante pour les élèves)

### **Est-ce que je peux laisser un dépôt pour la session?**

- **Oui**, mais vous devrez déposer une carte d'identité lors de chaque emprunt.

### **Est-ce que je dois laisser mes coordonnées?**

- **Oui, la première fois.** Lors des emprunts subséquents, vous devrez seulement noter l'heure d'emprunt et signer.

### **Pendant combien d'heures puis-je réserver le vélo?**

- 1 journée maximum, retour à 23 heures.

### **Qu'arrive-t-il en cas de retard?**

- Après 23 pm, 5 dollars sera gardé du dépôt.

### **En cas de bris, qu'arrive-t-il?**

- Si c'est un bris lié à l'usure normale, à un défaut de fabrication ou d'entretien, il n'y aura pas de frais chargés à l'emprunteur. Le cas échéant, les frais seront chargés à l'emprunteur.

### **Si je vais faire des emplettes à l'épicerie, par exemple, sera-t-il possible de verrouiller le vélo?**

- **Oui**, vous avez la clef du cadenas. Vous devrez vous assurer qu'il est verrouillé.